

Créer son verger en Agriculture biologique

Public cible

Cette formation s'adresse principalement aux maraîchers et viticulteurs bio souhaitant mettre en place un atelier complémentaires en arboriculture et aux porteurs de projet en arboriculture biologique, dans l'Hérault.

Objectifs

- Être en capacité de dimensionner et d'implanter un verger en AB - Être en capacité d'identifier les étapes de l'itinéraire technique pour créer un verger de fruits à noyaux et à pépins en bio - Connaître les différentes étapes de plantations d'un verger. - Être en capacité de penser son itinéraire technique en fonction de la réglementation - Connaître également les filières émergentes en arboriculture pour s'adapter au changement climatique

Enjeux

Dans l'Hérault les agriculteurs se questionnent sur les opportunités de diversification. L'arboriculture Bio fait partie des pistes étudiées par les viticulteurs car c'est une culture pérenne et que le matériel nécessaire peut être en partie commun avec celui de la vigne. Mieux connaître cette culture ses contraintes et son calendrier permet aux agriculteurs d'évaluer la pertinence de la mise en place d'un atelier d'arboriculture dans leurs exploitations. Dans un contexte de déconsommation du vin et de changement climatique les agriculteurs de l'Hérault et particulièrement les viticulteurs sont à la recherche de piste de diversification. Au travers de ces formations nous essayons d'apporter un maximum d'éléments pour éclairer leurs choix.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

identifier les caractéristiques géographiques et pédoclimatiques nécessaire à l'implantation d'un verger

- définir les variétés et le mode de culture en fonction du marché et du mode de commercialisation
- identifier les principaux éléments du système de production : définir les porte greffes et les variétés adaptés, comprendre l'anatomie de l'arbre et sa physiologie, les grandes étapes du cycle végétatif de l'arbre.
- définir les moyens nécessaires à l'implantation d'un verger (irrigation, outils et matériels, temps de travail et période)
- Apprendre à identifier les principaux besoins en infrastructures (palissage, irrigation...) et en matériel (outils et matériels de travaux de sols et de traitements)
- appréhender les différents types de vergers et leur mode de conduite avec leurs avantages et leurs contraintes (verger piéton palissés et verger en gobelet).
- calendrier des travaux nécessaires pour réaliser un verger en AB jusqu'à sa mise en production
- itinéraire technique
- évaluer les besoins économiques et humains pour la réalisation et la conduite d'un verger en AB
- point sur les filières émergentes compte tenu des changement climatiques : amandier, pistachier, grenage, etc...

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

11 févr 2025

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lieu à définir

34000 Hérault

Denis DORQUES

18 févr 2025

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lieu à définir

34000 Hérault

Denis DORQUES

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 504€

Non adhérent 504€

Non agricole 440€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Céline MENDES

celine.mendes@bio34.com

Civam Bio 34

Maison des agriculteurs - Bât B

Mas de Saporta - CS 50023

34875 Lattes Cedex

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))